

TROUVEZ UNE DÉCHÈTERIE QUI VOUS ACCUEILLE

www.accueil-pro-decheterie-bfc.fr

Lieu de votre chantier

Votre siège social

Trouvez une déchèterie

Flashez

VOUS ÊTES UN PRO ET VOUS RECHERCHER UNE DÉCHÈTERIE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

COMMUNE DU CHANTIER *
Saisissez le nom de la commune

COMMUNE DE VOTRE SIÈGE SOCIAL
Saisissez le nom de la commune

TEMPS DE PARCOURS MAXIMAL DEPUIS VOTRE CHANTIER
30 min

Charges obligatoires

VOUS EN SAVOIR PLUS SUR LA CHARTE RÉGIONALE D'ACCUEIL DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIES PUBLIQUES ?

CONTACTER L'ASCOMADE

PARTAGER SUR
Twitter Facebook

LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET ANIMATRICE DE LA CHARTE

Mentions légales - Plan du site - Conception : Agence Révélateur

Cette carte interactive régionale référence les déchèteries publiques labellisées, ainsi que la plupart des déchèteries privées et des installations de stockage pour vos déchets inertes.

Avec cet outil vous pourrez :

- Localiser la déchèterie la plus proche de votre lieu de chantier ou siège social ;
- Connaître les déchets acceptés, dans quels volumes et à quels tarifs ;
- Établir l'itinéraire pour vous y rendre.



CHARTRE RÉGIONALE D'ACCUEIL
DES PROFESSIONNELS
EN DÉCHÈTERIES
PUBLIQUES



© ASCOMADE 2021

Ensemble...

POUR UNE GESTION FACILITÉE DE VOS DÉCHETS

LE RÔLE DE VOS REPRÉSENTANTS

En signant cette charte, les organismes vous représentant se sont engagés à inciter leurs adhérents au respect des conditions d'utilisation des déchèteries publiques.

D'autres solutions que les déchèteries publiques existent, renseignez-vous auprès de vos partenaires ci-dessous.

CONTACTS

Valérie SCREVE

capab-bfrc@orange.fr

03 80 48 95 54

www.capab.fr

Valérie MORGE

morgev@bfc.ffbatiment.fr

03 80 48 00 60

www.dechets-chantier.ffbatiment.fr

Lucie PETOIN

lpetoin@artisanat-bfc.fr

03 85 41 14 41

www.artisanat-bfc.fr



Chambre des Artisans de l'Ornement et de la Construction



Fédération Française du Bâtiment



Chambre des Métiers de l'Artisanat

CHARTRE RÉGIONALE D'ACCUEIL
DES PROFESSIONNELS
EN DÉCHÈTERIES
PUBLIQUES



VOTRE RÔLE EN TANT QUE PROFESSIONNEL

Vous êtes le garant de la bonne gestion de vos déchets, de leur production jusqu'à leur élimination, et dans des conditions respectant la santé et l'environnement.
(article L 541-2 du Code de l'environnement)

QUE VOUS APPORTE LA CHARTRE D'ACCUEIL DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIE PUBLIQUE ?

- Elle favorise la valorisation de vos déchets en facilitant votre accueil en déchèterie ;
- Elle garantit aux collectivités votre engagement pour le respect de leurs conditions d'accès.

Pour rappel, les collectivités n'ont pas l'obligation d'accueillir les déchets des entreprises, mais un grand nombre d'entre-elles ouvrent les portes de leurs déchèteries aux professionnels ayant de petites quantités de déchets à éliminer, pour les aider dans leur activité.